



Groupement · Etudes · Formation · Conseil · Animation

SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

36 rue Burdeau

69 001 Lyon

<http://gefca-asso.fr>

Notre offre de formation

Deux principes directeurs : du sur mesure et avec les personnes

La formation-action est privilégiée pour une articulation des apports conceptuels et des pratiques. Dans tous les cas, les formations s'adaptent – dans leurs durée, contenu, méthodes – aux besoins spécifiques de chaque projet. Les programmes sont conçus en lien avec le demandeur pour répondre précisément aux attentes formulées.

Nous cherchons à travers nos pratiques d'intervention et de formation à associer aux professionnels les personnes accompagnées, sans lesquelles une action sur les pratiques et les organisations ne peut être optimale. Les modalités d'association des personnes concernées sont proposées et organisées au cas par cas, en fonction de la situation, de la réflexion en cours, de l'état des pratiques et des objectifs de l'intervention.

**GEFCA est répertorié par la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes
sous le numéro de formateur 84691569369**

Nos intervenants et formateurs

Marc BLIN

Formateur, Maître de conférence à l'INSHEA
Directeur d'établissements et services médicosociaux

Julia BOIVIN

Consultante, formatrice
Vice présidente du Conseil de l'Engagement des
Usagers à la Haute Autorité de Santé

Tiphaine COATIVY

Avocate au barreau de Lyon
activité dominante en droit social – droit du travail

Laurent COURTOT

Formateur certifié,
intervenant en milieu pénitentiaire
Administrateur GEFCA

Christine CROUZET

Coach professionnelle certifiée
Pair-aidante SEP

Jérôme DELFORTRIE

Formateur, consultant en protection de l'enfance
Chef de service d'établissements et services médico-
sociaux

Camille GILIBERT

Formatrice et consultante
Directrice et membre fondateur de GEFCA

Audrey RIGAUD

Psychologue clinicienne et coordinatrice
Exerce également en tant que coordinatrice réseau
APIC en ESAT- SAJ

Marielle VALRAN

Docteur en sciences de l'Éducation, Infirmière DE
Consultante

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivante :
actions de formation professionnelle continue



Notre offre de formation

- 10 formations / 5 thématiques / 4 formateurs / 16 journées / 223 personnes formées
- Une satisfaction globale des participants : Une moyenne de 3,7 (note sur 4)

Nos chiffres clefs 2021

Nos tarifs

Les tarifs de nos formations sont dépendants du programme co-construit et des modalités définies en lien avec le commanditaire (durée, public, récurrence ...).

Ils comportent :

- Le coût des intervenants – à adapter selon le niveau d'expertise développée ainsi que les modalités d'animation (co-animation, présentiel ...) sur une base de 950 € / jour ;
- Les frais de documentation (conception, duplication ...) ;
- Les accessoires (déplacement, hébergement, repas)*.

Ils sont adaptés en fonction de la part prise en charge directement par le commanditaire.

** Les frais accessoires sont facturés au réel dans les limites suivantes :*

- Pour l'hébergement : 110€ par nuit (avec petit-déjeuner)
- Pour les déplacements : Train : tarif SNCF 2nd classe
IK : 0,543€ / km
- Pour les frais de restauration : 20€ / repas

Les modalités et délais d'accès

Nos formations sont proposées essentiellement en intra. Vous pouvez nous contacter pour toute demande d'intervention au sein de vos structures. Les délais de mise en œuvre de la formation sont variables selon les thèmes et les intervenants. Une première analyse de vos besoins est proposée dans le mois suivant la demande.

Certaines de nos formations s'adressent à la fois aux professionnels et aux personnes accompagnées. Pour les personnes en situation de handicap, les besoins en termes d'accessibilité et de compensation seront traités au regard de chaque demande et chaque situation.

Nos thèmes de formation

Agir dans la complexité : Adapter les fonctionnements, soutenir et ajuster les pratiques, développer ses compétences	Auto-détermination et pratiques professionnelles * Pair-aidance et pratiques professionnelles Complémentarité aidants – professionnels * Travail avec les familles en protection de l'enfance * Travail avec les familles dans le champ du handicap Complexité de la relation d'aide et approche centrée sur la personne Partage d'expérience avec des pairs / avec des professionnels Soutien aux aidants Savoir-être Bientraitance Démarche de réflexion éthique dans le secteur médico-social
Prendre en compte les spécificités liées à certains publics > Situation de handicap > Personnes âgées > Pathologies spécifiques > Enfants et adolescents	Le vécu du corps en institution Paralysie cérébrale – les impacts sociaux d'une paralysie cérébrale Paralysie cérébrale – les enjeux neurocognitifs, psychiques et répercussions Polyhandicap et handicaps complexes de grande dépendance Mieux connaître la Sclérose en plaques pour mieux accompagner * Troubles du comportement – comportements problème * Handicap et scolarisation : les conditions de réussite des parcours Adolescence : le normal et le pathologique
S'approprier et mettre en œuvre le cadre réglementaire > Cadre spécifique au secteur social et médico-social	Démarche qualité Évaluation interne / Evaluation externe Projet d'établissement Projet personnalisé / Evaluation des situations individuelles Référentiel d'observation des compétences sociales (ROCS) Ecrits professionnels (sens, fonctions) Partage d'information et secret professionnel Connaissance et appropriation des RBPP de l'ANEMS
<i>Et en lien avec nos partenaires :</i> S'approprier et mettre en œuvre le cadre réglementaire > Cadre général	Droit du travail : le contrat de travail ; l'aménagement du temps de travail * Qualité de vie au travail & égalité professionnelle Santé au travail ; évaluation des risques psychosociaux ; DUERP Prévention des risques professionnels, du harcèlement moral et sexuel au travail Maintien en emploi et prévention de la désinsertion professionnelle

* voir ci-dessous le détail de nos formations « phare » 2021-2022

Nos formations "phare" 2021-2022

L'autodétermination dans les pratiques professionnelles

Contexte et objectifs de formation

L'autodétermination devient un concept incontournable dans le champ du médico-social. Il s'enracine dans la pensée philosophique et culturelle : le droit de tout à chacun à disposer de lui-même. Comment cela peut-il se traduire au quotidien de manière concrète, dans un établissement ou un service accompagnant des personnes dites en situation de handicap ? Quels changements sont à penser avec l'ensemble des acteurs pour que chacun se sente à sa juste place ?

A destination des professionnels, des familles et des personnes accompagnées, cette formation impulsera un mouvement vers une véritable co-construction de la relation d'accompagnement dans laquelle le sentiment de légitimité de chacun devient la clé de réussite du collectif.

Objectifs pédagogiques

- Définir et illustrer de manière théorique et pratique le concept de l'autodétermination
- Décrire les modèles qui sous-tendent l'autodétermination
- Identifier l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination
- Repérer les différents types d'expertise comme leviers de la coopération
- Initier les conditions d'accompagnement favorables à l'autodétermination
- Elaborer les prémisses d'un plan d'action personnalisé.

Méthodes mobilisées

Cette formation est proposée sous forme d'une co-animation permettant de croiser les savoirs expérimentiels, théoriques et de terrain.

Elle s'appuie essentiellement sur des méthodes participatives et actives :

- Apports conceptuels et théoriques
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de situation
- Co-construction d'un plan d'action.

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Mises en situation
- Questionnaire en cours de formation
- Évaluation des acquis
- Évaluation de satisfaction.

Public et prérequis

La formation s'adresse aux professionnels des équipes pluridisciplinaires ainsi qu'aux personnes accompagnées et aux familles (jours n° 3 et 4).

La 2^{ème} session de 2 jours s'adresse ainsi à un public mixte de personnes accompagnées, de familles et de professionnels.

La taille des groupes sera variable entre les deux. Une attention particulière sera apportée par les établissements à la composition des groupes, veillant à respecter le volontariat, ainsi qu'à la préparation et la sensibilisation des participants en amont de la formation.

Il n'y a pas de prérequis particulier pour participer à la formation.

Durée

La formation se déroule sur 4 jours soit une durée de 28 heures répartis en 2 sessions de 2 journées consécutives.

Celle-ci est indicative, et sera ajustée (de même que les objectifs et contenus) au regard des demande, besoins et attentes identifiés avec le commanditaire

Intervenants

Julia Boivin, Vice présidente du Conseil de l'Engagement des Usagers à la Haute Autorité de Santé, Consultante / Formatrice

Marc Blin, Maître de Conférences associé à l'INSHEA, ex-Directeur ESMS, Formateur de formateurs.

« Essentiel, bousculant, constructif »

La formation amène à une prise de recul, une remise en question dans la manière de penser l'accompagnement ; à remettre la personne au centre

"Duo génial" : Equilibre et complémentarité des deux intervenants

Des articulations entre théorie et pratique pour rendre le concept plus perceptible

Les appréciations des stagiaires

La complémentarité aidants – professionnels dans les situations de handicap

Comment s'entendre ?

Finalités

La relation entre aidants et professionnels est contrainte. Elle pose des questions d'attentes réciproques parfois contradictoires, de confiance, de rivalité inconsciente voire de sentiment de « concurrence ».

Pourtant, quelle que soit la relation, il est nécessaire de mettre en place une complémentarité constructive, d'instaurer une relation d'alliance, de s'accorder dans un partenariat efficace.

La formation vise à comprendre et analyser ce qui se joue dans cette relation, en apportant une dimension réflexive de l'équipe sur sa posture et ses pratiques dans ses relations avec les familles. Elle contribuera à améliorer la communication entre aidants et professionnels, en accompagnant la définition concrète d'outils partagés et de processus collaboratifs.

Objectifs

Se situer en tant qu'aidant / en tant que professionnel
Identifier les différents professionnels
Différencier les attentes de chaque acteur
Nommer les intérêts et limites de l'aide extérieure
Repérer les facilitateurs et leviers de la complémentarité
Définir les enjeux communicationnels
Expliciter ses propres difficultés
Formuler des pistes de résolutions

Méthodes mobilisées

La formation est proposée sous forme d'une co-animation par un binôme formateur professionnel et pair-formateur (aidant familial).

Elle repose essentiellement sur des méthodes participatives et actives, s'appuyant sur le vécu et les pratiques des participants :

- Travaux de groupe
- Apports conceptuels et théoriques
- Etudes de situation
- Travail individuel (intersession)
- Partage de ressources
- Evaluation des acquis

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Questionnaire de positionnement en amont
- Mises en situation
- Questions croisées
- Évaluation de satisfaction.

Public

La formation s'adresse dans la mesure du possible à un public de professionnels de l'aide de proximité intervenant auprès de personnes en situation de handicap et d'aidants familiaux. Elle peut être proposée dans un premier temps aux deux publics de manière distincte.

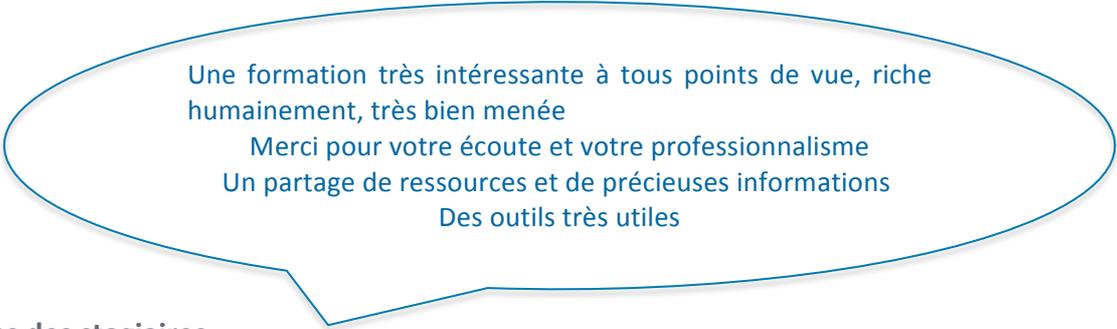
Durée

2 jours (à adapter selon le contexte de formation)

Intervenants

Camille Gilibert, formatrice

Un.e pair-formateur.rice (à préciser selon le contexte de formation)



Une formation très intéressante à tous points de vue, riche
humainement, très bien menée

Merci pour votre écoute et votre professionnalisme
Un partage de ressources et de précieuses informations
Des outils très utiles

Les appréciations des stagiaires

Le travail avec les familles en protection de l'enfance

Contexte et objectifs de formation

La question du travail avec les familles est une question centrale, mais aussi difficile à mettre au travail pour les structures de la protection de l'enfance. En effet, elle implique non seulement de revisiter des postures et des représentations au contact des familles, mais aussi de repenser les processus d'accompagnement impliquant l'ensemble du fonctionnement de l'institution : de l'admission à l'écriture des rapports, en passant par la formalisation des projets individualisés. Comment mettre en œuvre un travail avec les familles à la hauteur des ambitions que l'institution veut défendre, au-delà des directives (loi 2002-2, loi 2016-297), et des recommandations (RBPP ANESMS) ?

D'un point de vue pragmatique, une qualité de relation avec les familles contribue à limiter les situations de non adhésion qui ajoutent à la complexité des situations.

Un travail effectif et opérationnel avec les familles suppose, au-delà d'en affirmer la volonté, un changement de paradigme avec des enjeux considérables tant au niveau des pratiques professionnelles (conduite d'entretiens, approche de la co-éducation, association aux projets ...), qu'en terme organisationnel (lieux, horaires, fréquence des rencontres, place des cadres, travail avec les partenaires ...).

L'objectif principal consiste à penser un accompagnement qui ne s'entende pas seulement au regard des besoins de l'enfant (bien qu'ils soient au centre du travail), mais prenne en compte la situation et la place des parents. Il s'agit par la formation de contribuer à :

- Affirmer et faire vivre au quotidien la complémentarité des rôles des parents et des professionnels (notamment en lien avec l'autorité parentale)
- Repenser le rapport aux personnes et diminuer la dissymétrie de la relation
- Définir des modalités de co-construction des accompagnements pour permettre aux jeunes et à leurs familles d'être acteurs de l'accompagnement.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les représentations réciproques familles / professionnels
- Connaître la perception et le vécu de parents et de jeunes ayant connu des trajectoires en protection de l'enfance
- Définir les rôles et attentes respectifs dans l'accompagnement / articuler la place des familles et des professionnels
- Mobiliser les ressources des parents en se décentrant des manques supposés
- (re)construire les processus d'accompagnement au regard d'approches centrées sur le développement du pouvoir d'agir.

Méthodes mobilisées

Cette formation est proposée sous forme d'une co-animation permettant de croiser les savoirs expérimentiels, théoriques et de terrain.

Elle s'appuie essentiellement sur des méthodes participatives et actives :

- Apports conceptuels et théoriques
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de situation
- Intervention de jeunes ayant eu une trajectoire en protection de l'enfance
- Co-construction d'un plan d'action
- Evaluation des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Questionnaire de positionnement en amont
- Mises en situation
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Évaluation de satisfaction.

Public et prérequis

La formation s'adresse aux équipes pluridisciplinaires et d'encadrement des structures du champ de la protection de l'enfance.

Pas de prérequis.

Durée

Plusieurs formats sont proposés pour cette formation :

- Un module "première approche" ou "sensibilisation" d'une durée de 3 jours (ce module peut donner lieu à un diagnostic de la situation de l'établissement)
- Un module d'approfondissement de 10 jours soit un jour par mois sur une année

La durée peut être ajustée (de même que les objectifs et contenus) au regard des demande, besoins et attentes identifiés avec le commanditaire

Intervenants

Jérôme Delfortrie, formateur, éducateur et chef de service

Aïcha Taksy, formatrice-pair, spécialiste en protection de l'enfance

La sclérose en plaques

Mieux connaître pour mieux accompagner

Finalités et objectifs de formation

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie complexe. La multiplicité, la diversité, la variabilité et l'évolutivité de ses manifestations déroutent autant la personne malade que son entourage professionnel ou familial.

La qualité de l'accompagnement qui pourra être proposé aux personnes atteintes de sclérose en plaques sera liée à une bonne connaissance de la maladie, tant sur le plan médical que psychologique et à une appropriation par la personne malade de son parcours de soins et de vie. Cet accompagnement suppose également la prise en compte des répercussions familiales ou sociales consécutives à l'évolutivité de la maladie.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les caractéristiques de la maladie et les différentes façons de la traiter.
- Repérer les avancées de la recherche et leurs incidences sur l'accompagnement et le soin des personnes atteintes de SEP.
- Reconnaître les répercussions psychosociales de la sclérose en plaques.
- Développer son écoute à l'égard des personnes malades et co-construire les projets.

Contenu

- Aspects médicaux : physiopathologie, définition clinique, formes, symptômes, traitements
- Rééducation : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie...
- Aspects psychologiques
- Vie quotidienne et aides à domicile
- Aspects socioprofessionnels
- Les aspects réglementaires (textes de loi, rééducation, réadaptation professionnelle)
- Les associations et les établissements d'accueil
- Prise en compte des aidants.

Méthodes mobilisées

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), et l'expérience des participants avec des analyses de cas.

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Questionnaire de positionnement en début de formation
- Autoévaluation
- Mises en situation
- Questionnaire final d'évaluation des acquis
- Évaluation de satisfaction.

Public

Professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de la sclérose en plaques.

Durée

4 jours (à adapter selon le contexte de formation)

De l'opposition aux troubles du comportement des personnes en situation de handicap

Objectifs et finalités de la formation

Les professionnels éducatifs et soignants peuvent être confrontés à des personnes en situation de handicap présentant des troubles du comportement.

Savoir observer, reconnaître et identifier ce qui appartient à l'opposition, à l'agressivité, à la violence et aux troubles du comportement permet un accompagnement plus ajusté de la personne en situation de handicap.

Comprendre l'étiologie des troubles du comportement permet aux professionnels de mettre en œuvre des accompagnements individualisés, réduisant les comportements problèmes et améliorant la qualité de vie de la personne en situation de handicap.

Connaitre le secteur médico-social permet aux professionnels d'orienter la personne en situation de handicap vers des soins efficaces si besoin.

Saisir les enjeux des comportements problèmes permet de réduire l'isolement professionnel et favorise la bienveillance.

Objectifs pédagogiques

- Observer, reconnaître et identifier les caractéristiques des troubles du comportement.
- Différencier les troubles du comportement de l'opposition, l'agressivité et la violence.
- Appréhender ce qui conduit aux passages à l'acte et aux comportements problème.
- Reconnaître les mécanismes psychologiques inconscients en jeu dans la relation.
- Appréhender la dimension relationnelle avec la personne accompagnée.
- Développer une attitude adaptée et bienveillante dans la relation.
- Identifier les points clés du travail en équipe pour favoriser un accompagnement de qualité.
- Connaitre et comprendre le paysage médico-social et les différents cadres de prise en charge

Contenus

- Définition et réflexion autour des concepts : opposition – agressivité – violence – troubles du comportement – comportements problème
- L'étiologie des troubles du comportement : douleurs, environnement interne et externe, fatigue, troubles neurocognitifs, dimension psychiatrique...
- Les facteurs de risques et les passages à l'acte
- Spécificités de la relation face aux troubles du comportement : enjeux conscients et inconscients à l'œuvre dans la relation
- Le positionnement du professionnel, le passage de relai et le travail en équipe face aux troubles du comportement
- Quel accompagnement en institution ?
- Et quand cela déborde ? La prise en charge ambulatoire, l'hospitalisation...

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Echanges à partir de l'expérience des stagiaires
- Etudes de cas concrets
- Travaux de groupe
- Outils de médiations : photolangage, abaque de Reynier ...

Intervenante

Audrey Rigaux, psychologue clinicienne et intervenante en APP

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels éducatifs ou soignants. 14 participants maximum

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Mises en situation
- Evaluation des acquis de la formation
- Évaluation de satisfaction.

Durée

2 jours (à adapter selon le contexte de formation)

Le contrat de travail

Objectifs et finalités de la formation

- Favoriser l'adaptation et le développement des compétences des salariés (art. L.6313-1s. C.trav.)
- Acquérir et consolider des fondamentaux en droit du travail
- Identifier et renforcer des connaissances indispensables sur certains points clés du droit social
- Générer les bons réflexes dans le processus contractuel

Objectifs pédagogiques

- Connaître les points clefs liés à la formalisation des embauches et aux périodes d'essai
- Identifier les risques juridiques inhérents aux contrats de travail
- Sécuriser ses pratiques en matière d'embauche
- Prévenir les risques de contentieux.

Contenus

- Le contrat à durée déterminée : motifs, mentions obligatoires, durée, renouvellement, rupture, requalification et conséquences
- Le contrat à temps partiel : définition, durée, dérogations, mentions obligatoires, modification du temps de travail, requalification et conséquences
- La période d'essai : durée, formalisation, rupture du contrat, risques.

Cadre et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

- Apports théoriques
- Echanges à partir de l'expérience des stagiaires
- Etudes de cas concrets
- Présentation diapo transmise à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Evaluation pratique pendant la session, par le biais de quiz / questionnaires.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la session, afin d'évaluer le déroulement et l'atteinte des objectifs de la formation.

Public

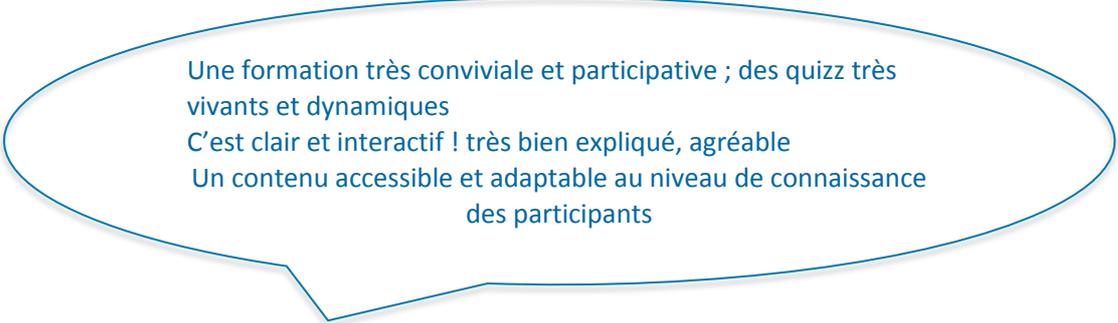
Chefs de service et responsables d'établissements et services sociaux et médico-sociaux
Personnels ressources RH du siège d'organismes gestionnaires.

Durée

4 heures (à adapter selon le contexte)

Intervenante

Maître Tiphaine Coativy, avocate en droit du travail (conseil et contentieux)



Une formation très conviviale et participative ; des quizz très vivants et dynamiques
C'est clair et interactif ! très bien expliqué, agréable
Un contenu accessible et adaptable au niveau de connaissance des participants

Les appréciations des stagiaires

Expertise de l'intervenante : note 3.8 sur 4